



Pour publication immédiate

Communiqué

Le Contrôle fédéral des finances fête ses 140 ans

Berne, 13.12.2017 – Plus de 150 personnes se sont réunies mercredi au Département fédéral des finances (DFF) pour célébrer le jubilé des 140 ans du Contrôle fédéral des finances (CDF). Outre les conseillers fédéraux Ueli Maurer et Ignazio Cassis, plusieurs élus fédéraux étaient aussi présents. Directeur du CDF, Michel Huissoud a insisté sur l'intérêt croissant des tâches qui incombent au CDF et à son personnel. L'humoriste Viktor Giacobbo, invité-surprise, a quant à lui égayé cette soirée.

Le CDF a été créé le 19 février 1877 par le Conseil fédéral. C'était un Bureau de contrôle comptable, rattaché au Département fédéral des finances et des douanes. «Cinq collaborateurs y visaient les factures d'une administration en pleine construction qui comptait quelque 1000 collaborateurs», a rappelé Michel Huissoud. 140 ans plus tard, c'est dans ce même département que le CDF, son personnel et ses retraités sont venus fêter cet anniversaire.

Un parterre d'invités de haut vol

«Avec des crises comme celle des Mirages III ou du projet informatique INSIEME, nos compétences ont été adaptées et les procédures se sont renforcées. Nous travaillons de plus en plus avec le Parlement, une évolution qui ne s'est pas faite au détriment du gouvernement», s'est félicité Michel Huissoud en présence des conseillers fédéraux Ueli Maurer, chef du DFF, et Ignazio Cassis, chef du Département fédéral des affaires étrangères. Les membres de la Délégation des finances des Chambres fédérales, ainsi que les présidents des Commissions des finances et des Commissions de gestion ont également participé à ce jubilé.

Le CDF a aussi présenté deux ouvrages publiés avec l'aide de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL). Le premier est une étude de l'historien Simon Rüttimann, orateur lors de la soirée. Son travail éclaire la vie quotidienne du CDF il y a exactement 100 ans, lors du premier conflit mondial, quand le personnel de l'institution triple pour assurer le contrôle comptable d'une administration mobilisée pour

l'économie de guerre. Le second est une chronologie illustrée et pédagogique du CDF et de la surveillance financière depuis la création de l'Etat fédéral jusqu'à nos jours.



Le Contrôle fédéral des finances en bref

Le CDF est l'instance suprême de surveillance financière de la Confédération suisse. A cet égard, les Chambres fédérales lui ont alloué en 2016 un budget de 26,8 millions de francs pour accomplir ses missions. A ce jour, le CDF emploie quelque 110 collaborateurs. Ses audits sont en grande partie publiés et, pour l'année 2017, ont permis de récupérer plusieurs dizaines de millions de francs au profit des caisses fédérales. Son prochain programme d'audit sera publié à la mi-janvier 2018.

Renseignements

Michel Huissoud, directeur du CDF, tél. 058 463 11 11

Préfacé par le professeur Matthieu Leimgruber (Université de Zurich), le livre de Simon Rüttimann (versions allemande et française) ainsi que la chronologie illustrée du CDF (versions française, allemande, italienne et anglaise) sont disponibles sur la boutique des publications fédérales de l'OFCL. Ces publications sont aussi disponibles en ligne au format PDF sur le site Internet du CDF (www.cdf.admin.ch).